

CONVOCATION - Assemblée Générale annuelle

Lundi 6 mars 2017 à 18h à la Maison des réseaux artistiques et culturels

Chers adhérents,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de la Fédération des Arts de la Rue en Île-de-France qui se tiendra **lundi 6 mars 2017 à 18h**.

Réservez votre soirée ! L'AG dure en général jusqu'à 22h minimum et inclut, au moment du vote, un buffet convivial.

Elle aura lieu à la Maison des réseaux artistiques et culturels située au 221 rue de Belleville 75019 PARIS (métro Place des Fêtes).

L'Assemblée Générale est ouverte à l'ensemble des professionnels et sympathisants des arts de la rue.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Présentation du rapport d'activité 2016
- Validation des comptes
- Présentation du projet d'activité 2017
- Echange sur la situation des adhérents et les nouveaux enjeux de développement du secteur en 2017
- Election du Conseil d'Administration (20 membres). Si vous souhaitez vous présenter, vous pouvez envoyer un mail à titre d'information à : coordination@federationartsdelarueidf.org

SI VOUS N'AVEZ PAS ENCORE VERSE VOTRE COTISATION 2017, MERCI D'Y PROCEDER AU PLUS VITE POUR FACILITER LA PREPARATION DE CETTE ASSEMBLEE GENERALE.

RAPPEL DES MONTANTS :

Cotisations individuelles : 55 euros ou 25 euros pour les personnes non imposables. Cotisations structures : 1/1000ème du budget avec plancher de 55 euros et plafond de 1000 euros. Chèques à l'ordre de la Fédération des arts de la rue IDF.

IL VOUS EST POSSIBLE DE VOTER PAR PROCURATION SUR LES DECISIONS QUI SERONT PRISES LORS DE L'AG EN REMETTANT LE FORMULAIRE CI-DESSOUS A LA PERSONNE QUI REÇOIT VOTRE DELEGATION DE VOTE.

Comptant sur votre présence, et n'hésitez pas à nous contacter pour toute information !

- PROCURATION -

*Attention ! Cette procuration est à transmettre à la personne qui représentera votre vote ou à envoyer (par mail) à la Fédération (adresse ci-dessous). (**3 procurations maximum par personne**). Merci de vérifier que vous êtes à jour de votre cotisation 2017 ainsi que la personne qui vous représente.*

Étant dans l'incapacité de voter en personne, je soussigné(é) :

Prénom : **Nom** :

Donne pouvoir à :

Prénom : **Nom** :

De voter en mon nom lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 6 mars 2017.